



BOURSES DES COLLEGES 2023

publié le 02/10/2023

La campagne des bourses des collèges pour l'année scolaire 2023 - 2024 a débuté le 1er septembre dernier et se poursuivra jusqu'au **19 octobre 2023**.

Afin de simplifier vos démarches, nous vous encourageons à faire la demande via les téléservices au lien suivant : <https://teleservices.education.gouv.fr> en utilisant les codes Educonnect.

Vous trouverez en pièce jointe un document vous précisant la marche à suivre.

En cas de difficulté, ou pour toute question, le secrétariat et le service intendance restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Document joint

 [2023_bourses_college_flyer_maj23082023_compressed](#) (PDF de 4.6 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.